

Droit à l'image

2025 / 2026



En vertu de l'article 9 du Code Civil qui dispose que toute personne a droit au respect de sa vie privée et de son image, et selon les dispositions de la loi n°78/17 du 6 juin 1978 modifiée, la diffusion d'un fichier de photos et la mise en ligne de données personnelles nécessitent une autorisation préalable des personnes concernées.

Le Studio La Répète demande donc votre assentiment dans le cadre de sa communication.

Je soussigné(e).....

Représentant légal de l'enfant

(nom de l'élève et du représentant légal pour les mineurs).

Demeurant

Accepte OUI. NON. (mention à entourer) de participer / que mon enfant participe à des prises de vue (photographies, réalisation de film) organisé par le Studio La Répète.

J'autorise que ces films et photos soient diffusés, quel qu'en soit le moyen de communication (presse, internet, réseaux sociaux, ...);

Ainsi que les utilisations qui seraient faites de mon image ou de celle de mon enfant le soient sans rémunération ou dédommagement, quel que soit le mode ou la portée de la diffusion et quel que soit la durée ou le nombre de ces utilisations.

Cette autorisation est donnée pour une durée d'un an à compter de sa date de signature.

Le Studio La Répète s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies et films dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je reconnais avoir été informé(e) des modalités de conservation, d'archivage, de stockage des images ainsi que la conservation des photos et vidéos non retenues, que je suis en droit de consulter à tout moment sur simple demande.

Fait à Le

Signature :

